



Le libre accès dans les institutions d'enseignement supérieur au Botswana

Kgomotso Radijeng

Resource Centre Coordinator

Botswana National Productivity Centre

Gaborone, Botswana

KgomotsoR@BNPC.bw / radijengk@yahoo.com

Traduit par SOUNGA Carine Sylvie

Documentaliste en charge du catalogage

Organisation mondiale de la santé, Bureau régional pour

l'Afrique

Brazzaville, République du Congo

E-mail: soungac@afro.who.int

Meeting: 138. Africa

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 76TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND ASSEMBLY

10-15 August 2010, Gothenburg, Sweden

<http://www.ifla.org/en/ifla76>

Résumé :

Cet article cherche à évaluer la compréhension, la réception et la mise en œuvre du libre accès par les bibliothécaires dans cinq établissements d'enseignement supérieur sélectionnés dans les domaines de l'éducation, des sciences infirmières et de la formation des policiers. Il va en outre identifier les défis auxquels les bibliothécaires font face concernant les ressources en libre accès et les solutions possibles. On peut espérer que cette étude montrera le niveau de compréhension et d'appréciation de la notion du libre accès, les ressources en accès libre disponibles dans les bibliothèques en cours d'évaluation et les initiatives que les bibliothécaires ont prises pour sensibiliser leurs usagers en matière de libre accès.

Mots-clés: accès libre, établissements d'enseignement supérieur.

Introduction

L'accès à l'information dans les établissements d'enseignement supérieur est un droit démocratique accordé par la Constitution du Botswana (article 12). Pour les apprenants, le respect de ce droit ne peut être trop souligné, l'accès à l'information est fondamental pour l'obtention de leurs diplômes. Cependant, avec des financements limités, les bibliothèques au Botswana sont pauvrement pourvues et l'information pertinente n'est toujours pas facile à trouver. Les établissements d'enseignement supérieur au Botswana comme les institutions similaires dans d'autres parties du monde en développement sont en proie à un financement insuffisant et aux contraintes légales comme le droit d'auteur pour approvisionner

complètement leurs bibliothèques. Cependant, l'information est devenue plus libéralisée et plus accessible que jamais grâce à des initiatives telles que le libre accès (en abrégé L.A.). Le libre accès est un mouvement qui a une longue histoire, mais il s'est accéléré dans les années 1990 avec le développement technologique (Wikipedia). Les chercheurs ont toujours été en faveur d'une évolution vers le libre accès, mais cet accès a été entravé par le format dans lequel l'information était présentée; l'information était souvent présentée dans des formats imprimés de telle sorte que les éditeurs recouvraient des coûts et réalisaient des bénéfices. L'émergence et les nouveaux progrès dans la technologie de l'Internet ont rendu la diffusion de l'information en libre accès plus facile.

But de l'étude

Le but de cette étude était d'évaluer la connaissance et la compréhension du libre accès par les bibliothécaires dans les établissements sélectionnés. L'étude était focalisée sur trois principaux points: la **disponibilité** des ordinateurs avec connexion Internet dans la bibliothèque, la **connaissance** du libre accès par le bibliothécaire, le cas échéant les **défis** qui entravent l'accès au libre accès et les solutions possibles (qui est une analyse de la bibliothèque et du bibliothécaire). Les bibliothécaires de cinq établissements d'enseignement supérieur dans les domaines des sciences de la santé, de l'éducation et de la formation de policiers ont été interrogés. L'information obtenue devrait aider la communauté des bibliothèques à élaborer des stratégies pour promouvoir et mettre efficacement en œuvre les ressources en libre accès.

Méthodologie

L'étude a été menée sous forme de questionnaire. Le questionnaire a été transmis par e-mail, suivi par des visites physiques dans les bibliothèques et des discussions orales avec les bibliothécaires.

Définition du libre accès

"... disponibilité gratuite sur l'Internet public, permettant à tout usager de lire, télécharger, copier, distribuer, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral des articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir comme données pour un logiciel, ou de les utiliser pour toute autre fin légale, sans obstacles financiers, juridiques, ou techniques autres que ceux indissociables à l'accès à l'Internet lui-même. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du droit d'auteur dans ce domaine, devraient être de donner aux auteurs un contrôle sur l'intégralité de leur travail et le droit d'être correctement reconnus et cités" Budapest Open Access Initiative (2001).

Le libre accès (L.A.) vise à fournir un accès libre et gratuit à l'information en ligne (sans restriction dans tous les aspects, que ce soit des limitations du droit d'auteur ou de licence). La seule restriction peut être l'obligation de donner à l'auteur la reconnaissance due à son travail. La Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences et en Lettres stipule que, pour qu'une œuvre soit reconnue comme étant en libre accès, le titulaire du droit d'auteur doit consentir à l'avance à permettre aux utilisateurs de "copier, utiliser, distribuer, transmettre et afficher le travail publiquement et de distribuer les travaux dérivés, sur n'importe quel support numérique à des fins responsables, sous réserve de l'attribution correcte de l'auteur....". Les recherches pour évaluer l'impact du libre accès sur la recherche

ont montré qu'il est fortement utilisé et les statistiques ne cessent de croître. Selon Harnard (2004), les articles en libre accès sont cités plus rapidement et plus fréquemment que les articles dont l'accès est non-libre.

Pourquoi le libre accès est-il si populaire? Certains facteurs liés à la popularité des ressources en accès libre sont les suivants:

- Les restrictions du droit d'auteur plus assouplies. La «crise de permission» (Suber, 2003) où l'accès est soumis à autorisation, soit à cause de conditions de licence restrictives et/ou des droits d'auteur restrictifs, telles que les règles de gestion des droits numériques (DRM) est tombée dans le libre accès depuis que le contrôle sur le droit d'auteur appartient à l'auteur. Habituellement, là où il ya des limitations du droit d'auteur à l'égard d'une ressource en libre accès elles le sont en relation avec une reconnaissance et une citation correcte. Le principe du libre accès exige que l'auteur consente à l'avance à ne pas restreindre la lecture, le téléchargement, la copie, le partage et le stockage, l'impression, la recherche, la connexion des pages Internet entre elles à l'aide de liens et la reconstruction de l'index du site (les déclarations de Berlin et de Bethesda: 2003 et 2003 respectivement)
- Le facteur coût – l'information en libre accès est gratuite. Les bibliothèques en Afrique sont inhibées par les frais d'abonnement (Ngwagwu, 2009) et ce problème n'affecte pas l'Afrique seule, les recherches ont montré que même dans les pays développés il existe des preuves selon lesquelles les frais élevés d'abonnement aux revues ont un effet sur la recherche. Selon Suber (2003) "Chaque institution de recherche dans le monde souffre d'un accès insupportable, quelle que soit sa richesse. Non seulement les bibliothèques doivent faire face à l'annulation des abonnements et à la coupe dans leurs budgets d'acquisition de livres, mais les chercheurs aussi doivent travailler sans avoir accès à certaines revues décisives pour leurs recherches." (Suber, 2003, p1). Le libre accès est gratuit et une bibliothèque quel que soit son budget peut se permettre des ressources en libre accès tant qu'elle a l'accès à l'Internet.
- Les articles en libre accès sont aussi bons que les articles qui apparaissent dans un journal qui nécessite un abonnement; ils sont évalués par les pairs et parce qu'ils sont accessibles gratuitement, ils peuvent être atteints par beaucoup d'autres chercheurs qui peuvent toujours aussi contribuer à leur amélioration et / ou critique.
- La politique du libre accès garantit la réalisation des droits humains et sociaux (Rossini, p 13). La connaissance permet aux sociétés d'être capable de productivité, d'efficacité et d'efficacité dans tous les aspects de la vie.
- La facilité d'accès – Les ressources en libre accès peuvent être consultées n'importe où n'importe quand en tant que tel, elles sont excellentes pour soutenir l'apprentissage à distance et en ligne. Étant donné que l'information est disponible au format électronique, plus d'utilisateurs peuvent accéder au même article en même temps, tandis que lorsqu'il y'a une seule copie imprimée d'un numéro de journal dans une bibliothèque, une seule personne peut l'utiliser à un moment donné. La mise en œuvre du libre accès pourrait signifier des économies considérables en matière de licences et des coûts d'acquisition, un accès plus large aux ressources au moyen d'ordinateurs et la souplesse dans le temps d'accès. Ainsi, l'accès pourrait être possible même si la bibliothèque est fermée, tant que l'utilisateur a l'accès à un ordinateur en réseau. Ceci signifie un grand avantage pour les bibliothèques qui peuvent bénéficier d'informations avec des dépenses limitées.

La politique du gouvernement

Le gouvernement du Botswana s'est engagé par le biais de la politique des TIC à améliorer l'infrastructure, la connectivité et à promouvoir l'usage pédagogique des NTIC.

Avec des références détaillées, voici la Révision de la Politique de l'Education, la Vision à Long Terme 2016 du Botswana, la Politique de l'Enseignement Supérieur (2008) et la Politique Nationale Maitlamo sur les TIC (2005) qui ont une incidence directe sur les TIC dans l'éducation. Isaacs (2007) fait une analyse des TIC dans l'éducation au Botswana qui comprend un aperçu de la politique du gouvernement, d'autres initiatives et projets ciblés et l'amélioration de la connectivité de l'Internet pour l'éducation. Il a également été démontré que le Botswana dispose d'excellentes infrastructures de télécommunication (Mutula 2004).

Vision 2016 (1997)

La Vision 2016 est la stratégie du Botswana pour propulser son développement socio-économique et politique vers une nation compétitive, gagnante et prospère. La vision a sept buts principaux dont l'un est d'être *une nation éduquée et informée*. Par ce pilier le pays s'efforce d'être une société d'information et de connaissances et d'avoir en place un système d'éducation de qualité qui soit accessible et capable de s'adapter à l'évolution des besoins du pays ainsi qu'aux changements du monde qui nous entoure. Le Botswana va également entrer dans une ère de l'information sur un pied d'égalité avec les autres nations et chercher à acquérir les meilleures informations disponibles en technologie et devenir un leader régional dans la production et la diffusion de l'information. Les TIC sont donc un élément essentiel de ce pilier. En outre, l'achèvement de tous les 7 piliers repose sur l'acquisition des connaissances et en tant que tel, il est nécessaire de faciliter l'accès à l'information par l'amélioration des infrastructures des TIC.

La révision de la politique nationale sur l'éducation (1994)

La politique reconnaît la valeur des technologies de l'information dans les premières phases de l'apprentissage. Elle recommande l'introduction d'ordinateurs au deuxième cycle du secondaire et au niveau du premier cycle communautaire du secondaire. Cela permettrait d'initier les enfants à la technologie à un âge plus jeune et de les préparer à l'enseignement supérieur alors qu'en même temps ils vont se préparer à la réalisation des buts et des objectifs de Vision 2016 vers l'édification d'une société de l'information pour le Botswana.

Politique de l'enseignement supérieur (2008)

La politique de l'enseignement supérieur nommée *Vers une société de connaissance* a établi le cadre de l'enseignement supérieur au Botswana. Elle décrit l'approche du développement de l'enseignement supérieur et comment il contribuera à la réalisation des objectifs nationaux pour le développement. En vertu de l'article 3.26 de la politique centrée sur la recherche et l'innovation, elle exige que l'enseignement supérieur joue un rôle de premier plan dans la transformation du Botswana vers une société innovée conduite par le savoir.

Maitlamo : politique nationale de développement des TIC (2005)

Maitlamo est la feuille de route du gouvernement du Botswana en matière des TIC qui vise à fournir des réseaux de communication pour mener des transformations sociale, économique,

politique et vers le développement national par une utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC). Mitlamo inclue ThutoNet qui est une politique principalement axée sur la promotion de l'apprentissage en ligne dans les écoles. Les objectifs de la ThutoNet comprennent: l'amélioration de l'accès aux ordinateurs dans les écoles, aussi bien au niveau de l'enseignement professionnel qu'au troisième cycle, l'amélioration de la connexion Internet, et le renforcement des capacités des enseignants sur les TIC.

Principales conclusions de l'étude

(i) Le libre accès dépend de la disponibilité des ordinateurs ayant une connexion fiable et rapide à Internet, sans un accès à l'Internet, l'accès aux ressources en libre accès est impossible. Ce qui a été déterminé à partir de l'étude, c'est que toutes les institutions interrogées, excepté une, avaient des ordinateurs à la bibliothèque, même si c'est avec un rapport élève/ordinateur très faible (une bibliothèque dispose de 4 ordinateurs pour 510 élèves, l'autre a 16 pour environ 300 étudiants, une autre 4 pour environ 150, et la dernière a 2 ordinateur pour 456 étudiants). Le collège qui ne possédait pas d'ordinateur à la bibliothèque avait auparavant 6 ordinateurs pour les usagers de la bibliothèque, mais tous les 6 avaient été volés. Le collège est actuellement en cours d'acquisition de nouveaux ordinateurs qui, selon ce qui est signalé, seront tous connectés à Internet. Tous les 5 collèges disposent d'une connexion Internet à la bibliothèque, mais ils ont tous signalé que la connexion est très lente et parfois indisponible. Il a également été établi que les collèges ont des laboratoires informatiques accessibles aux étudiants et qui disposent aussi de la connexion Internet. Cela a été vu comme un signe positif, car le libre accès concerne tout ce qui n'est pas limité par l'emplacement.

(ii) la sensibilisation du libre accès et ses conséquences

L'étude a montré que, sur les 5 bibliothécaires interrogés seulement deux savaient en quoi consistait le libre accès. La prise de conscience des bibliothécaires au sujet du libre accès pourrait être attribuable à un certain nombre de facteurs tels que le niveau de formation, l'orientation et l'expérience des bibliothécaires.

(iii) les défis

Les bibliothécaires interrogés ont identifié les défis suivants comme étant essentiels pour faire que le libre accès soit accessible par le biais de leurs bibliothèques:

- Ordinateurs insuffisant - il n'y a que quelques ordinateurs en comparaison au nombre d'étudiants dans tous les collèges;
- Connexion à internet lente;
- Manque de sensibilisation et de connaissances sur le libre accès;
- La mauvaise qualité des ordinateurs de la bibliothèque - où les ordinateurs sont de mauvaise qualité ou vieux, qui entravent l'accès à Internet car il devient trop lent et les ordinateurs sont sujets au plantage pendant qu'une personne travaille;
- Partage de l'information insuffisante entre les bibliothécaires - les bibliothécaires ont dénoncé le manque de partage d'information par des collègues qui ont des connaissances sur les questions du libre accès;
- L'insuffisance des compétences des bibliothécaires et des usagers de la bibliothèque en matière des TIC.

(iv) les possibles solutions aux défis

Face aux défis identifiés, les bibliothécaires interrogés recommandent les possibles solutions suivantes:

- Le développement des programmes de sensibilisation sur la valeur du libre accès qui ciblent les bibliothécaires et les usagers de la bibliothèque - C'est ce qui ressort fortement de l'ensemble des personnes interrogées;
- Accroître le nombre et la qualité des ordinateurs dans les bibliothèques;
- Connexion à Internet plus meilleure et rapide;
- Plus de partage d'information entre les bibliothécaires
- Parer les usagers de la bibliothèque et les bibliothécaires des compétences pertinentes en TIC.
- En outre, l'implication du gouvernement (Nwagwu, 2009) par le truchement d'une politique pertinente et des structures qui influent sur l'adoption et la mise en œuvre du libre accès est nécessaire. Les structures de la politique placent un élément sur la «propriété» et sur la «responsabilité» de la part du gouvernement. Rendre l'accès aux ordinateurs et la connexion Internet à un prix abordable est une autre option, si les gens avaient un accès accru et une connexion Internet à leur domicile, ce qui est un défi au Botswana, cela pourrait amoindrir les difficultés mentionnées qui touchent les bibliothèques du Botswana. L'accès à l'ordinateur et à l'Internet à la maison peut aider à alléger le problème de manque d'ordinateurs dans les bibliothèques tant les utilisateurs peuvent se référer aux ressources en ligne à partir de leurs maisons.

Conclusion

Les résultats de l'étude révèlent que le principal défi en matière du libre accès est la connaissance limitée de ce concept par les bibliothécaires. Il est nécessaire de promouvoir de façon agressive l'utilisation du libre accès au Botswana. Les bibliothécaires doivent prendre des mesures délibérées unilatéralement et collectivement (par le biais de l'Association des Bibliothèques du Botswana) pour plaider en faveur du libre accès. Les mesures qui pourraient être mises en place sont les suivantes: encourager les usagers à utiliser les ressources en libre accès, former les bibliothécaires sur l'importance et les avantages du libre accès, former les bibliothécaires sur la manière dont ils peuvent identifier les ressources pertinentes en libre accès pour leurs groupes d'utilisateurs, apprendre aux usagers comment localiser efficacement les ressources en accès libre sur Internet par eux-mêmes, encourager les usagers à développer leurs propres ressources en libres accès- de cette manière, ils en apprécieront plus la valeur, poster les ressources en libre accès sur le site de la bibliothèque pour plus de visibilité vis-à-vis des usagers. Dans une communication avec les personnes interrogées, il leur a été suggéré que la liste des ressources en libre accès identifiées par la bibliothèque soit placée sur le tableau d'affichage pour atteindre tous les utilisateurs, y compris ceux qui peuvent être timides à utiliser la technologie.

On peut affirmer que l'accès aux ressources en libre accès et aux autres ressources en ligne n'est pas une mission impossible à réaliser pour les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur au Botswana. Comme l'a montré l'étude, tous les collèges visités disposent au moins d'une connexion Internet, des ordinateurs (quoique très peu) et d'un groupe d'utilisateurs (étudiants et professeurs) pour qui les ressources en libre accès seront les bienvenues pour soutenir leurs études et leurs recherches. Obtenir une utilisation efficace sera un défi, mais l'information sur le besoin et l'indication de l'intérêt à utiliser les ressources en libre accès peuvent être utilisées comme outil pour plaider en faveur de meilleures ressources auprès du gouvernement et d'autres sponsors potentiels.

Références

1. Bethesda Statement on Open Access Publishing. 2003
2. Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities. 2003
3. Budapest Open Access Initiative .2001
4. Botswana Government. *Revised National Policy on Education*..1994
5. Botswana Government. *Towards a Knowledge Society: Tertiary Education Policy*. 2008
6. Botswana Government. Vision 2016: Towards Prosperity for All 1997
Available: <http://www.vision2016.co.bw/>
7. Christian Gideon Emcee. "Open Access Initiative and the Developing World". *African Journal of Library, Archives and Information Science*, Vol. 18, No. 2, 2008
Available: <http://ssrn.com/abstract=1304665>
8. Harnard Stefan. Comparing the Impact of Open Access (OA) vs. Non-OA Articles in the Same Journal. D-Lib Magazine 2004
Available: <http://www.dlib.org/dlib/june04/harnad/06harnad.html>
9. Houghton John and peter Sheehan. *The Economic Impact of Enhanced Access to research Findings*, CSES Working Paper. 2006
Available: <http://www.cfses.com/documents/wp23.pdf>
10. Issaac Shafika *ICT in Education in Botswana* April 2007
11. Nwagwu Williams E Building Open Access in Africa International Journal of Technology Management, 45(1/2), 2009. 82-101
Available: http://www.inderscience.com/www/pdf/ijtmv45n12_oainafrika.pdf
12. Suber Peter. *Removing Barriers to research: Introduction to Open Access for Librarians* 2003
Available: <http://www.earlham.edu/~peters/writing/acrl.htm>
13. Wikipedia Open Access Movement
Available: http://en.wikipedia.org/wiki/Open_Access_movement